

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 21 mai 2015

Membres en exercice :	Date de la convocation: 12/05/2015
34	<i>L'an deux mille quinze et le vingt et un mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de</i>
Présents : 28	Présents : Francis BOUTES, Jean ARCAS, Gérard BARO, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Martine GIL, Gilbert LEPETITCORPS, Kléber MESQUIDA, Alain MOULY, Martine OLMOS, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Alain SICILIANO, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL, Edith ALBERT, Pierre BARDY
Votants: 29	
Pour: 29	
Contre: 0	
Abstentions: 0	Représentés: Michaël ANDERS par Marc COINTRE, Jean-Pierre BARTHES par Yves FRAISSE, Francine MARTY par Yves ROBIN, Luc SALLES par Marie-Aline EDO
	Présents non votants : Francis BARSSE, Marc COINTRE, Guy ROUCAYROL
	Excusés: Marylène FAIVRE, Vincent GAUDY, Isabelle GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Robert SOUQUE
	Absents:

Objet: Appel à projets pôle de pleine nature en Massif Central

Lors du Comité Syndical du 23 février 2015, notre candidature à l'appel à projets pôle de pleine nature lancé par le GIP Massif Central a été actée.

Il s'agit d'un appui en termes d'ingénierie sur un an afin de construire une stratégie locale de développement des loisirs sportifs de nature. Ceci afin de pouvoir postuler à la deuxième vague d'appel à projets en 2016 pour être sélectionné comme pôle de pleine nature et ainsi bénéficier d'une perspective de soutien financier sur 6 ans tant sur l'ingénierie que sur les investissements et pour des structures publics ou privées. Il est précisé dans le cahier des charges de l'appel à projet que le périmètre de ce pôle doit être restreint afin de concentrer l'offre d'activités de pleine nature.

Le Pôle de pleine nature « Voies et Aventure en Haut Languedoc » est donc structuré par deux réseaux principaux, la voie verte « Passa Païs », et le réseau vert, futur GTMC et centré par le Massif du Caroux. C'est pourquoi le périmètre proposé est celui des trois communautés de communes concernées : Pays du Saint-Ponais, Orb-Jaur et Grand Orb. Véritable vitrine « tourisme de nature », ce pôle rayonnera et diffusera au-delà de ce périmètre.

Ainsi chacun des piliers du développement touristique du Pays est conforté et développé dans le cadre d'une démarche ou d'une labellisation :

- le patrimoine: une démarche pour candidater au label « Pays d'Art et d'histoire »,
- les produits locaux : l'obtention fin 2014 du label « Destination Vignobles et Découvertes »,
- les activités de pleine nature: une démarche « Pôle de pleine nature ».

Le budget pour cette première année est estimé à 75 024,80 € établi comme suit:

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Animation territoriale – 50 % ETP	22 324,00 €	Autofinancement (30 %)	22 507,44 €
Déplacement	2 700,80 €	FEDER (40 %)	30 009,92 €
Etude-expertise	50 000,00 €	FNADT (30 %)	22 507,44 €
TOTAL	75 024,80 €	TOTAL	75 024,80 €

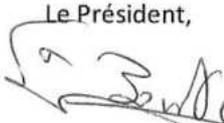
RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/06/2015 034-253403554-20150521-2015_21_05_16-DE

En conclusion, Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir :
valider le plan de financement du Pôle nature,
et de l'autoriser, en cas d'avis favorable à signer tous documents relatifs à cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical valide le plan de financement du Pôle nature et autorise le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 21 mai 2015.

Le Président,

Francis BOUTES



RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/06/2015 034-253403554-20150521-2015_21_05_16-DE